



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
14 février 2018
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
**Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits
de base et le développement**
Dixième session
Genève, 25 et 26 avril 2018
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base.
4. Diversification et création de valeur ajoutée.
5. Adoption du rapport de la réunion.

II. Annotations

Point 1

Élection du bureau

1. Les experts sont invités à élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la dixième session de la réunion d'experts pluriannuelle figure dans la section I ci-dessus. Les thèmes à aborder pendant la session ont été approuvés à la réunion du 22 novembre 2017 du Bureau élargi du Conseil du commerce et du développement. Les experts disposeront de deux jours (25 et 26 avril 2018) pour mener à bien leurs travaux. Un calendrier provisoire des séances est joint au présent document. Un programme détaillé sera distribué au plus tard une semaine avant le début de la réunion.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.2/40 Ordre du jour provisoire annoté



Point 3

Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base

3. Le but de la réunion d'experts pluriannuelle est d'examiner les faits nouveaux, les difficultés et les perspectives sur les marchés de produits de base, en accordant l'attention voulue aux secteurs qui intéressent les pays en développement tributaires de ces produits. Les travaux sur ces thèmes, qui comprendront des exposés présentés par des experts nationaux et des experts d'organisations internationales et d'organismes internationaux, ainsi que par des représentants du secteur privé et de la société civile, serviront à informer les États membres de la CNUCED de l'évolution récente des principaux secteurs et marchés de produits de base, dans une optique de développement.

4. Afin de faciliter les débats, le secrétariat a établi une note d'information intitulée « Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base ». Cette note d'information rend compte de l'évolution récente des principaux marchés de produits de base et analyse les facteurs qui ont contribué aux fluctuations des prix en 2017. Les prix des produits de base ont connu en général une légère remontée par suite de la hausse des prix des minéraux, des minerais et des métaux. La note aborde certaines questions de politique générale liées à l'évolution récente des marchés mondiaux de produits de base et présente des recommandations susceptibles d'aider les pays en développement tributaires de ces produits à réduire les effets socioéconomiques de la volatilité des prix desdits produits et à parvenir à une croissance équitable et un développement durable.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.2/41 Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base

Point 4

Diversification et création de valeur ajoutée

5. Environ 60 % de l'ensemble des pays en développement tirent des produits primaires au moins 60 % de leurs recettes d'exportation de marchandises, une large majorité des pays de ce groupe étant tributaires de l'exportation d'un ou deux produits de base principaux. La concentration des recettes d'exportation sur un nombre limité de produits de base expose les exportateurs aux aléas des marchés mondiaux. Outre la détérioration séculaire des termes de l'échange pour les pays en développement tributaires des produits de base, la grande volatilité des prix de ces produits a toujours entraîné une instabilité macroéconomique, monétaire et même politique. Dans ce contexte, ajouter de la valeur aux marchandises déjà produites et opérer une diversification hors du secteur des produits de base ont été cités comme les meilleurs moyens de faire face à la plupart des difficultés associées à la dépendance à l'égard des produits de base.

6. Au cours de la dixième session, les experts examineront les questions suivantes : estimation de l'ampleur de l'effet de la volatilité des prix des produits de base sur les pays en développement tributaires de ces produits ; évaluation de l'état de concentration des exportations dans ces pays, en vue de recenser les principaux obstacles à la diversification et à la création de valeur ajoutée ; et examen des politiques horizontales et ciblées nécessaires pour favoriser la diversification de l'activité économique et des exportations, soit en élargissant la gamme des produits exportés, soit en ajoutant de la valeur aux produits de base existants, que ce soit dans les industries agricoles ou extractives, en vue de permettre aux pays de tirer pleinement parti de leurs richesses naturelles dans l'intérêt de leur population. À des fins d'information sur les possibilités d'action dans les domaines de la diversification des exportations et de la création de valeur ajoutée, différentes données et différents enseignements tirés de l'expérience seront partagés.

7. Pour faciliter les débats, le secrétariat a établi une note d'information intitulée « Diversification et création de valeur ajoutée ». Cette note d'information rend compte des difficultés associées à la dépendance à un nombre restreint de produits de base, souvent un

ou deux seulement, en particulier l'effet négatif de la volatilité des prix de ces produits sur les pays en développement qui en sont tributaires. Elle indique des orientations susceptibles d'aider les pays en développement tributaires des produits de base à diversifier leur activité économique et leurs exportations, ce qui les aiderait à atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.2/42 Diversification et création de valeur ajoutée

Point 5

Adoption du rapport de la réunion

8. Le rapport de la réunion d'experts pluriannuelle sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa prochaine session. Les experts voudront sans doute autoriser le Vice-Président-Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, la version finale du rapport après la clôture de la réunion.

Contribution des experts : Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves communications (environ cinq pages) à titre de contribution aux travaux de la réunion pluriannuelle. Ces communications devront être soumises au secrétariat de la CNUCED avant la réunion et seront distribuées aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues. Ces documents, qui devront s'appuyer sur l'expérience des experts, pourront porter sur une ou plusieurs des questions suivantes :

- a) Quels ont été ces dernières années les facteurs déterminants des tendances des prix sur les marchés des produits de base et quelles sont les conséquences de ces variations des prix – perspectives et difficultés – pour les pays en développement tributaires de ces produits ?
- b) Comment le commerce des matières premières peut-il contribuer de façon positive au développement ?
- c) Quels sont les mécanismes qui permettent aux matières premières de favoriser le commerce et de contribuer au développement durable ?
- d) Quelles mesures de politique générale les pays en développement tributaires des produits de base peuvent-ils adopter pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030 ?

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Janvier Nkurunziza
 Chef par intérim du Groupe spécial sur les produits de base
 CNUCED
 E9018, Palais des Nations
 CH-1211 Genève 10
 Téléphone : + 41 22 917 4546
 Télécopieur : + 41 22 917 0509
 E-mail : janvier.nkurunziza@unctad.org

Annexe

Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement, dixième session : calendrier provisoire

<i>Mercredi</i> 25 avril 2018	<i>Jeudi</i> 26 avril 2018
<i>(10 heures-13 heures)</i>	<i>(10 heures-13 heures)</i>
Ouverture de la plénière	Point 4
Déclarations liminaires	Diversification et création de valeur ajoutée
Point 1	
Élection du bureau	
Point 2	
Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux	
Point 3	
Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base	
<ul style="list-style-type: none"> • Denrées agricoles • Minéraux, minerais et métaux • Sources d'énergie : pétrole, gaz, charbon et énergies renouvelables 	
<i>(15 heures-18 heures)</i>	<i>(15 heures-17 h 30)</i>
Point 3 (<i>suite</i>)	Point 4 (<i>suite</i>)
Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base	Diversification et création de valeur ajoutée
	<i>(17 h 30-18 heures)</i>
	Point 5
	Adoption du rapport de la réunion